

janvier 2008

éducation à la sécurité routière

inspection académique
Sarthe 
académie
Nantes

Cette publication d'ÉduSarthe « Éducation à la sécurité routière à l'école primaire » vise à développer une culture de la sécurité routière qui s'appuie sur une formation continuée du citoyen de la maternelle au lycée.

Ce document élaboré par la commission sécurité routière du 1^{er} degré est un outil d'aide à la mise en œuvre de l'APER (Attestation de Première Education à la Route) validée en fin de Cycle 3.

Il se veut pragmatique, réaliste, adapté à une pratique réfléchie de cet enseignement et conçu pour assurer la progressivité des apprentissages. Il propose, conformément aux instructions officielles, un parcours scolaire de l'élève au travers de programmations, de progressions et d'exemples.

Cette éducation ne peut se faire sans accorder une place importante au rôle des parents dans ces apprentissages, thème abordé dans cet ouvrage.

Avant propos

L'éducation à la sécurité routière fait partie des programmes officiels de l'éducation nationale de la maternelle au lycée.

Elle favorisera un comportement citoyen adulte adapté car pratiqué dès le plus jeune âge.

Si cette éducation n'est pas un domaine spécifique d'enseignement, elle demande des apprentissages menés progressivement.

Cet Édusarthe propose des pistes de travail qui offrent aux enseignants une aide pour valider l'APER. Il ne se veut pas exhaustif. Il peut être éventuellement complété par le matériel disponible en circonscription (mallette Sécurité routière, piste modulable) et par d'autres outils existants (voir bibliographie).

Certaines situations proposées sont inspirées de l'Édusarthe « Engins roulants » enrichies de la dimension éducation routière.

Sommaire

Éditorial	page 2
Avant-propos	page 3
Le parcours de l'élève, cadrage institutionnel	page 5
Exemple de progression d'apprentissage. Un objectif de formation du cycle 1 au cycle 3	page 7
• « Quand je suis piéton, je sais me déplacer seul ou en groupe »	
Des situations d'apprentissage pour préparer l'APER	page 14
• Cycle 1 : Quand je suis piéton	
• Cycle 2 : Quand je suis passager	
• Cycle 3 : Quand je roule	
• Tous cycles : Je comprends et je respecte les règles du code de la route	
Place des parents dans l'acquisition et la validation de certaines compétences de l'APER	page 30
• Grilles d'évaluation à disposition des parents	
Utilisations de la piste d'éducation routière de circonscription	page 34
• Panneaux et plans	
Quelques documents exploitables	page 38
Annexes :	page 39
• Textes et recommandations concernant les sorties scolaires	
• Code de la route et réglementations (piéton, passager et cycliste)	
Exemple de fiche de préparation de séquence	page 45

LE PARCOURS SCOLAIRE DE L'ÉLÈVE

1. Les textes officiels

Les programmes de l'école primaire définissent les compétences à acquérir au cours de chacun des 3 cycles de l'école primaire.

L'article L.312-13 énonce l'obligation de l'éducation routière dans les programmes.

Le décret interministériel n° 93-204 précise :

Cet enseignement s'intègre obligatoirement dans le cadre des horaires et des programmes en vigueur dans les établissements d'enseignement publics et privés sous contrat. Il a un caractère transdisciplinaire.

La circulaire n°2002-229 prévoit : *la mise en œuvre d'une Attestation de Première Éducation à la Route (A.P.E.R.) dans les écoles maternelles et élémentaires.*

Elle explicite la nécessaire articulation de cet apprentissage avec les différents domaines d'enseignement et définit les objectifs à atteindre en termes de savoirs, savoir-faire ou comportements.

En annexe se trouve la grille d'évaluation (A.P.E.R.) permettant de valider, à la fin de chaque cycle, les compétences acquises. Elle est à transmettre avec le dossier d'entrée en 6^{ème} (document mis en annexe page 39).

2. Le Bulletin Officiel n°40 du 31 octobre 2002

Les six objectifs de formation :

- *Se déplacer, accompagné, seul ou à plusieurs, dans des espaces identifiés de plus en plus variés (trottoir, chaussée, environnement familier ou inconnu) en tenant compte des contraintes de l'espace, des dangers et des autres usagers)*
- *Agir en tant que passager d'un véhicule pour préserver sa vie et celle des autres*
- *Conduire un engin adapté et bien entretenu dans des espaces appropriés en maîtrisant sa conduite, en tenant compte des autres, dans le respect des règles du code de la route*
- *Connaître, choisir et utiliser les éléments de protection*
- *Comprendre et respecter les règles du code de la route*
- *Mettre en œuvre des règles élémentaires de premiers secours (se protéger et protéger, donner l'alerte, porter secours).*

3. Extraits des programmes Avril 2007

Domaine de référence : vivre ensemble, éducation civique

Une attention particulière doit être apportée aux premières règles de sécurité routière, non pas sous forme de connaissances abstraites, mais à partir de situations quotidiennes vécues par les enfants à la sortie de l'école ou pendant les trajets scolaires. Leur aptitude croissante à lire, écrire et compter permet de lier cette éducation aux apprentissages fondamentaux.

Connaissances :

Cycles 1 et 2 : règles de sécurité essentielles concernant le piéton dans la rue

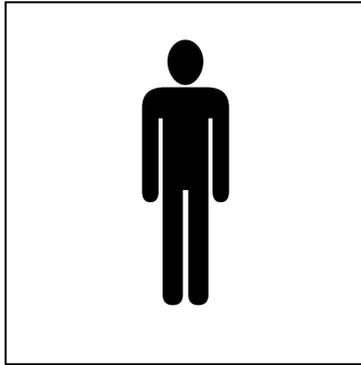
Cycle 3 : règles de sécurité essentielles concernant le piéton dans la rue, l'utilisateur d'un vélo ou de rollers...

Capacités :

Cycle 3 : faire la preuve de l'appréhension des connaissances et des capacités incluses dans l'A.P.E.R.

Un objectif de formation du cycle 1 au cycle 3

Quand je suis piéton, je me déplace seul ou en groupe



- Situations du cycle 1 Page 8
- Situations du cycle 2 Page 10
- Situations du cycle 3 Page 12

CYCLE 1		OBJECTIF DE FORMATION : Se déplacer seul ou en groupe Compétence : Se déplacer sur un trottoir ou un bas-côté
------------	---	--

LE DÉPLACEMENT DES FOURMIS	DISPOSITIF	CONSIGNES	RELANCES
	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Environnement proche de l'école • Route ou rue avec trottoir ou bas-côté matérialisé • Parcours sans traversée <p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un appareil photo pour exploitation des situations <p>Organisation de la classe</p> <ul style="list-style-type: none"> • La classe entière divisée en groupes de 6 élèves • Un adulte par groupe • L'enseignant, déchargé de groupe, prend en photo les situations porteuses d'exploitation en classe 	<p>Temps 1</p> <div data-bbox="1061 379 1671 475" style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">Réaliser un déplacement sécurisé en groupe</div> <ul style="list-style-type: none"> • L'adulte accompagnateur intervient uniquement sur le plan sécuritaire (élève trop près de la chaussée, groupe éparé, déplacement trop rapide, chahut...) <p>Temps 2</p> <div data-bbox="1061 751 1671 804" style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">Établir des règles de vie</div> <ul style="list-style-type: none"> • À partir des photos • Des commentaires des élèves et/ou des accompagnateurs (pendant l'exercice ou lors du retour en classe) <p>Consignes de sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ne pas s'approcher du bord du trottoir ou du bas-côté 	<ul style="list-style-type: none"> • Sur un parcours avec obstacles fixes (poteau, travaux, poubelle, voiture en stationnement...) • Augmenter le nombre d'élèves par groupe pour arriver au groupe classe
<p>ÉLÉMENTS À FAIRE ÉMERGER AVEC LES ÉLÈVES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rester groupés (les premiers marchent doucement, les derniers ne s'attardent pas) • Marcher deux par deux si la largeur disponible le permet (pas d'obligation de se donner la main) • Ne pas courir ; s'éloigner du bord du trottoir ; ne pas descendre du trottoir ; éviter un obstacle (se mettre en file indienne, attendre une nouvelle consigne de l'adulte) • Adapter les règles ci-dessus aux déplacements en campagne 			

CYCLE 1		OBJECTIF DE FORMATION : Se déplacer seul ou en groupe Compétence : Identifier les lieux de traversée en ville ou en campagne
------------	--	--

POSSIBLE PAS POSSIBLE	DISPOSITIF	CONSIGNES	RELANCES
	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Environnement proche de l'école (ville ou campagne) • Un itinéraire de promenade • 5 ou 6 points stratégiques, matérialisés par des plots, correspondant à des lieux de traversée possible ou non ; par exemple : carrefour, passages protégés, feux piétons, feux tricolores, voitures en stationnement, courbes, haut de côtes, obstacles empêchant de voir ou d'être vu... <p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5 ou 6 plots numérotés ou de couleurs différentes • Un appareil photo pour exploitation des situations en classe • Une fiche-réponses par groupe ; 4 colonnes : N° ou couleur du plot, traversée possible, traversée impossible, justification des élèves • Un support et un crayon <p>Organisation de la classe</p> <ul style="list-style-type: none"> • La classe entière divisée en groupes de 6 élèves • Un adulte par groupe • L'enseignant, déchargé de groupe les précède. Il dépose les plots aux points stratégiques. Il prend chaque lieu en photo pour une exploitation en classe 	<p>Temps 1</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> <p>Au cours du déplacement, s'arrêter à chaque plot et définir si la traversée est possible ou non</p> </div> <ul style="list-style-type: none"> • L'adulte à chaque étape remplit la fiche réponse sans émettre le moindre commentaire • Ne pas rattraper les autres groupes • Le dernier groupe ramasse les plots <p>Temps 2</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> <p>En classe, définir les lieux de traversée, à partir des photos, des fiches-réponses, des commentaires des élèves</p> </div> <p>Consignes de sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se déplacer en respectant les règles de sécurité en groupe • Respecter le parcours du maître, ne pas traverser aux plots 	<ul style="list-style-type: none"> • Varier la longueur de la promenade • Varier le nombre de plots • Proposer le même travail sur des photos de lieux inconnus
<p>ÉLÉMENTS À FAIRE ÉMERGER AVEC LES ÉLÈVES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir les endroits où on ne traverse jamais • Définir les endroits où on traverse dans certaines conditions • Définir les endroits où on peut traverser tout en restant vigilant • Identifier un passage piéton : forme, taille, couleur, type de revêtement, passage surélevé • Connaître le fonctionnement du feu piéton et du feu tricolore 			

CYCLE
1/2



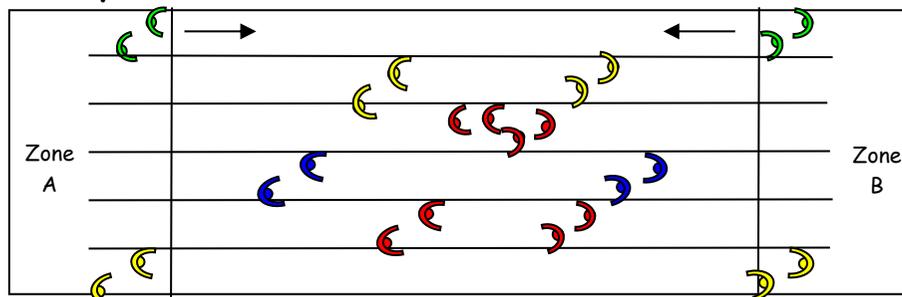
OBJECTIF DE FORMATION : Se déplacer seul ou en groupe

Compétence : Se croiser sur un trottoir ou un bas-côté

LES FOURMIS ROUGES, LES FOURMIS NOIRES

DISPOSITIF

Descriptif



- Milieu protégé (cour d'école)
- Une zone A, une zone B reliées par des couloirs parallèles
- Une doublette à chaque extrémité des couloirs.

Matériel

- Plots de délimitation ou tracés au sol

Organisation de la classe

- La classe entière divisée en doublettes

CONSIGNES

Rejoindre, avec son partenaire, la zone opposée sans sortir du couloir

- Démarrer au signal de l'enseignant
- Croiser la doublette partageant le même couloir sans sortir des limites

RELANCES

- Varier la largeur des couloirs
- Augmenter le nombre d'élèves par groupes
- Interdire l'arrêt au moment du croisement
- Ajouter des obstacles fixes (plots, cartons, cerceaux...)

ÉLÉMENTS À FAIRE ÉMERGER AVEC LES ÉLÈVES

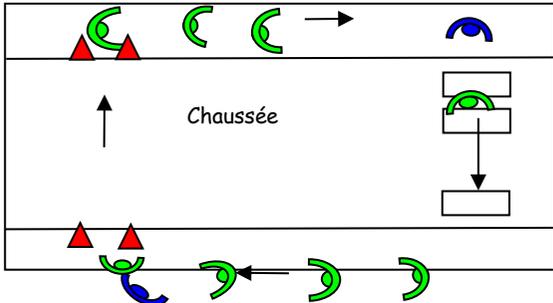
- Anticiper le moment du croisement : se rapprocher l'un de l'autre ou se mettre l'un derrière l'autre
- Faciliter le passage de l'autre groupe

CYCLE
1/2



OBJECTIF DE FORMATION : Se déplacer seul ou en groupe

Compétence : Savoir traverser seul sur un passage piétons

	DISPOSITIF	CONSIGNES	RELANCES
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">LA MAIN AU COL</p>	<p>Descriptif</p>  <ul style="list-style-type: none">• En milieu ouvert• Rue avec 2 passages piétons existants ou à matérialiser• Un adulte à chaque passage piétons• Sens de circulation des piétons imposés <p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none">• Plots pour matérialiser les passages piétons si nécessaire• Gilets de couleur <p>Organisation de la classe</p> <ul style="list-style-type: none">• Classe entière• Travail individuel	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"><p>Effectuer plusieurs fois le parcours en choisissant seul le moment de traverser</p></div> <p>Consignes de sécurité</p> <ul style="list-style-type: none">• Ne traverser qu'en présence de l'adulte• Traverser un par un• Se déplacer en marchant sur le trottoir <p><u>Pour l'adulte</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Se tenir derrière l'élève qui se prépare à traverser, le tenir par le col• Ne pas donner d'indication à l'élève ni par la parole, ni par le geste• Empêcher la traversée si danger ou erreur de comportement (par exemple : absence de prise d'informations à droite...)	<ul style="list-style-type: none">• Parcours en milieu protégé (cour, stade, parc...) avec circulation d'autres élèves en engins roulants• En milieu protégé, remplacer les adultes par des élèves• En milieu ouvert, rue avec obstacles (camion ou voiture en stationnement, éléments entravant la vue des élèves : panneaux publicitaires, abribus, poubelle...)
	<p>ÉLÉMENTS A FAIRE ÉMERGER AVEC LES ÉLÈVES</p> <ul style="list-style-type: none">• Position sur le trottoir (pas au ras de la chaussée)• Regard Gauche / Droite / Gauche. En cas d'attente, renouveler le regard Gauche / Droite / Gauche.• Ne pas courir, ne pas s'arrêter au milieu, ne pas reculer• Traverser dès que possible		

CYCLE 2/3		OBJECTIF DE FORMATION : Se déplacer seul ou en groupe Compétence : Choisir un itinéraire
--------------	--	--

L'ITINÉRAIRE LE PLUS SÛR	<p style="text-align: center;">DISPOSITIF</p> <p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan du quartier (établi précédemment au cours d'une sortie) comportant tous les éléments du code de la route rencontrés : panneaux, tracés, existence et largeurs des trottoirs... • Surligneurs <p>Organisation de la classe</p> <ul style="list-style-type: none"> • Classe entière • Par groupes de 2/3 élèves 	<p style="text-align: center;">CONSIGNES</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 10px auto; width: 80%;"> <p style="text-align: center;">Tracer sur le plan, le parcours le plus sûr pour aller de l'école à la bibliothèque.</p> </div> <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer une mise en commun avec analyse des choix. En déduire des règles • Possibilité de vérifier au cours d'une sortie la pertinence des choix 	<p style="text-align: center;">RELANCES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tracer un parcours aller retour • Choisir entre plusieurs parcours surlignés. Justifier les choix • Vivre des déplacements. Choisir le plus « rentable » en termes de durée et de sécurité
	<p>ÉLÉMENTS À FAIRE ÉMERGER AVEC LES ÉLÈVES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recenser les dangers connus (rue à grande circulation...) • Identifier et s'adapter aux dangers moins évidents ou occasionnels (stationnement gênant la visibilité, travaux sur le trottoir ...) • Recenser les lieux sécurisés (trottoir large, passage protégé, feu piéton...) 		

CYCLE 3		OBJECTIF DE FORMATION : Se déplacer seul ou en groupe Compétence : Partager l'espace avec les autres usagers
------------	--	---

PROMENONS-NOUS SUR LA PISTE	DISPOSITIF	CONSIGNES	RELANCES
	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur un itinéraire aménagé (ex : piste d'éducation routière de circonscription, voir page 35) • Faire se déplacer les piétons au milieu du flux cycliste ⇒ temps 1 : piétons seuls ⇒ temps 2 : groupes de 2 à 5 piétons ⇒ temps 3 : groupes de 6 piétons et plus ⇒ temps 4 : simultanément des piétons seuls, des groupes de 2 à 5 piétons, de plus de 6 piétons <p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> • piste d'éducation routière • vélos <p>organisation de la classe</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 groupes : 1 groupe « cyclistes » et 1 groupe « piétons » 	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">Évoluer ensemble sur la piste en s'adaptant aux règles de déplacement.</div> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les piétons ⇒ Alternner les déplacements en ville et en campagne ⇒ Prévoir des traversées <p>Consignes de sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les cyclistes : anticiper les erreurs éventuelles des piétons 	<ul style="list-style-type: none"> • Changer les rôles • Organiser : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ une sortie « piétons » à l'extérieur de l'école ⇒ un rallye « piétons » (participation de parents)
<p>ÉLÉMENTS À FAIRE ÉMERGER AVEC LES ÉLÈVES</p> <ul style="list-style-type: none"> • En campagne, marcher le plus loin possible de la chaussée • En ville, s'éloigner du bord du trottoir • Évolution des règles de déplacement sur route en fonction du nombre de piétons (voir textes page 43) • Recenser les endroits à risques (proximité d'intersection, manque de visibilité...) 			

Des situations d'apprentissage pour préparer l'A.P.E.R.

- Cycle 1 -  - Quand je suis piéton Page 15
- Cycle 2 -  - Quand je suis passager Page 18
- Cycle 3 -  - Quand je suis rouleur Page 21
- Tous cycles - Je comprends et je respecte
les règles du code de la route Page 28

CYCLE
1 / 2



OBJECTIF DE FORMATION : Se déplacer seul ou en groupe

Compétence : Savoir identifier les bruits dangereux de la rue

	DISPOSITIF	CONSIGNES	RELANCES
LES BRUITS DE LA RUE	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none">• 2 lieux d'écoute différents⇒ en milieu ouvert (rue, place...)⇒ en milieu ouvert proche d'un carrefour passager pour lister les bruits de la circulation (freinage, moteur, klaxon...) <p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none">• Des bandeaux• Un magnétophone <p>Organisation de la classe</p> <ul style="list-style-type: none">• Par 2. Un aveugle (yeux bandés) et un guide	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"><p>Pour l'aveugle : identifier les bruits entendus. Repérer les bruits dangereux.</p></div> <p>Pour le guide</p> <ul style="list-style-type: none">• assurer la sécurité de son aveugle <p>Consignes de sécurité</p> <ul style="list-style-type: none">• Ne pas se positionner dangereusement	<ul style="list-style-type: none">• Alternier les différents lieux d'écoute• Choisir une rue calme et une rue animée : comparer les bruits• Possibilité de compléter le travail d'écoute en classe à l'aide d'enregistrements sonores effectués au cours de la sortie• En milieu fermé, jouer sur l'éloignement d'un son, le mélange des sons (sonnette de vélo, ballon, engins roulants, sifflet, instruments de musique)
	<p>ÉLÉMENTS À FAIRE ÉMERGER AVEC LES ÉLÈVES</p> <ul style="list-style-type: none">• Sur le trottoir, être à l'écoute des bruits de la rue. Identifier les bruits de la circulation, les bruits dangereux et leur proximité - Voir Coffret Tom et Lila dossier 4 + affiche dossier 5		

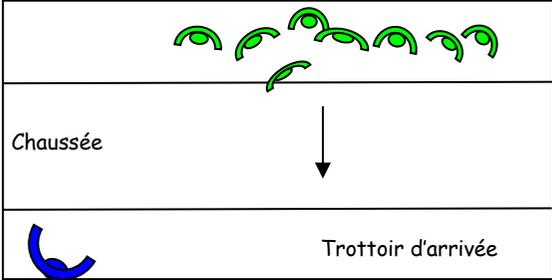
CYCLE 1		OBJECTIF DE FORMATION : Se déplacer seul ou en groupe Compétence : Identifier les espaces de jeux et de circulation
------------	--	--

LA PROMENADE	DISPOSITIF	CONSIGNES	RELANCES
	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sortir dans un environnement proche de l'école (en ville ou à la campagne) comprenant des espaces de jeux et de circulation <p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une planche photos des éléments rencontrés au cours de la promenade par groupe <p>Organisation de la classe</p> <ul style="list-style-type: none"> • La classe entière par groupe de 4 élèves • Des adultes 	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <p>Au cours de la promenade, repérer sur la planche photos les différents lieux ou espaces rencontrés.</p> </div> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier, nommer et distinguer les espaces de jeux et les espaces de circulation. <p>Consignes de sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se déplacer en respectant les règles de circulation en groupe 	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier <ul style="list-style-type: none"> ⇒ la signalisation au sol (lignes continue et discontinue, arrêt de bus, zébras, piste cyclable, stop...) ⇒ la signalétique (nom des rues, du parc, du chemin...)
<p>ÉLÉMENTS À FAIRE ÉMERGER AVEC LES ÉLÈVES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître et nommer les différents lieux de circulation (rue, trottoir, carrefour, intersection, chaussée, accotement, route, voie, parking, piste cyclable) et les différents lieux sécurisés (cour, parc, stade...) - Voir coffret Tom et Lila dossier 1 			

CYCLE
1



OBJECTIF DE FORMATION : Se déplacer seul ou en groupe
Compétence : Réagir à des signaux visuels. Associer aux couleurs «rouge et vert»
leur signification

PANNEAU ROUGE PANNEAU VERT	DISPOSITIF	CONSIGNES	RELANCES
	<p>Descriptif</p>  <ul style="list-style-type: none">• Un terrain délimité avec une zone de départ et une zone d'arrivée (les trottoirs) et une zone à traverser (la chaussée)• Le meneur proche de la zone d'arrivée, face aux joueurs-piétons <p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none">• Un panneau face rouge, dos vert <p>Organisation de la classe</p> <ul style="list-style-type: none">• Classe entière• Travail individuel	<p>Rejoindre le trottoir d'arrivée</p> <ul style="list-style-type: none">• Pour les joueurs-piétons :<ul style="list-style-type: none">⇒ Panneau rouge : je n'ai pas le droit de me déplacer⇒ Panneau vert : j'avance sans courir, et je m'arrête quand le panneau devient rouge• Pour le meneur :<ul style="list-style-type: none">⇒ Cacher le panneau dans le dos. Présenter alternativement l'une ou l'autre face du panneau pendant 3 à 5 secondes⇒ Renvoyer tout piéton avançant au rouge dans la zone de départ	<ul style="list-style-type: none">• Mettre un élève meneur• Un meneur sur chaque trottoir. Traverser en aller-retour en obéissant au meneur qui fait face• Se rendre en milieu ouvert pour observer un feu piéton
<p>ÉLÉMENTS À FAIRE ÉMERGER AVEC LES ÉLÈVES</p> <ul style="list-style-type: none">• Le signal rouge implique un arrêt impératif pour le piéton• Au signal vert, être attentif à un éventuel changement			

CYCLE
2/3



OBJECTIF DE FORMATION : Agir en tant que passager d'un véhicule
Compétence : Attendre le bus, monter/descendre d'un bus, quitter une zone arrêt de bus

		DISPOSITIF	CONSIGNES	RELANCES
LES PASSAGERS DU BUS	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Terrain délimité (40m x 10m). • Un parcours en U (avec une zone demi-tour à chaque extrémité) • 4 zones arrêt-bus matérialisées avec des plots, dont 2 qui se font face • Un bus, matérialisé par 4 élèves en rectangle une corde au niveau de la taille • 2 élèves observateurs par arrêt • Les autres élèves sont passagers/piétons <p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une corde, des plots • Des fiches d'observations <p>Organisation de la classe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Classe entière • 3 groupes en fonction des rôles : 4 « élèves bus », 8 observateurs, les autres passagers/piétons 	<p>ÉLÉMENTS À FAIRE ÉMERGER AVEC LES ÉLÈVES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être calme en attente du bus et pendant le parcours • Descendre et monter calmement • Ne pas chahuter dans le bus • Ne pas rester au bord de la chaussée en attendant le bus • Attendre le départ du bus pour traverser (visibilité) 		
		<p>CONSIGNES</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <p>Pour les passagers : se déplacer soit en empruntant le bus, soit à pied</p> </div> <ul style="list-style-type: none"> • Ne monter ou descendre du bus qu'à l'arrêt • Pour les joueurs-bus <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Se déplacer en marchant, en suivant les ordres de l'élève chauffeur ⇒ S'arrêter à chaque arrêt • Pour les observateurs <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Relever les comportements des élèves passagers/piétons • Changer les rôles 	<p>RELANCES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ajouter un deuxième bus, des « élèves-voitures » (engins roulants) • Ajouter un passage protégé entre les abris qui se font face 	

CYCLE
2



OBJECTIF DE FORMATION : Agir en tant que passager d'un véhicule

Compétence : Respecter le code du passager du véhicule particulier

PASSAGER EN SÉCURITÉ

DISPOSITIF

Matériel

- Photos prises par l'enseignant sur le passager de moins de 10 ans dans un véhicule (cadre familial ou scolaire)

- 1) positionnement dans le véhicule :
 - ⇒ enfant attaché correctement dans le rehausseur à l'arrière du véhicule
 - ⇒ enfant non attaché : dans le rehausseur, sans rehausseur, debout entre les deux sièges, sur les genoux d'un adulte à l'avant ou à l'arrière,
 - ⇒ enfant à l'avant, dans le coffre
- 2) montée et descente du véhicule
 - ⇒ du bon côté
 - ⇒ du mauvais côté
- 3) positionnement de la ceinture
 - ⇒ correctement ajustée
 - ⇒ mal positionnée (vrillée, sous le bras, trop haute...)

Organisation de la classe

- Classe entière ou petits groupes en fonction des moments de situation de recherche.

CONSIGNES

Justifier l'existence d'un code de bonne conduite du passager

- Amener les élèves à expliciter le contenu des supports
- Relever les situations dangereuses. Les classer
- Faire émerger le code de bonne conduite

RELANCES

- Ajouter d'autres photos présentant des situations à risques (enfant avec objets dans les mains : ciseaux, raquette, ballon... ; bagages posés sur la plage arrière...)
- Élaborer une grille d'évaluation avec les élèves pour exploitation en famille

ÉLÉMENTS À FAIRE ÉMERGER AVEC LES ÉLÈVES

- Être attaché correctement pour éviter les dommages corporels en cas de freinage ou de choc
- Monter et descendre calmement et du bon côté du véhicule
- Ne pas gêner le conducteur (cris, gesticulations, jeux dangereux, jets d'objets ...)
- Attendre l'arrêt complet pour enlever la ceinture

CYCLE
1/2

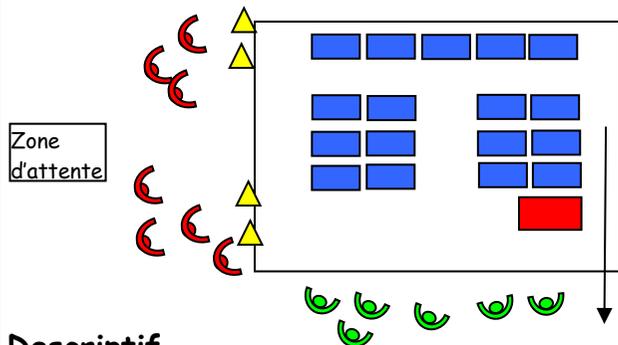


OBJECTIF DE FORMATION : Agir en tant que passager d'un véhicule

Compétence : Respecter le code du passager de transport en commun

LE CODE DE BONNE CONDUITE

DISPOSITIF



Descriptif

- En salle, matérialiser un car (installer des chaises passager séparées par une allée centrale et une pour le chauffeur), une porte à l'avant et une à l'arrière
- Une zone d'attente et une zone pour les observateurs

Matériel

- Des chaises
- Nécessaire pour matérialiser le car : plots, tracés
- Papier, crayons

Organisation de la classe

- Classe entière
- Des élèves passagers (avec leur cartable), un élève conducteur, des élèves observateurs

CONSIGNES

Jeu de rôles : des élèves passagers s'installent dans le car avec leur cartable

- Pour les observateurs :
 - ⇒ Noter les bons et les mauvais comportements
- Changer les rôles

RELANCES

- Transformer le car en bus de ville : poteaux (constrifoot) pour se maintenir debout, sonnette (clochette) pour demander l'arrêt. Dans ce cas prévoir plus de passagers que de sièges
- Transformer le car en un autre type de transport en commun (tramway, métro, train...)

ÉLÉMENTS À FAIRE ÉMERGER AVEC LES ÉLÈVES

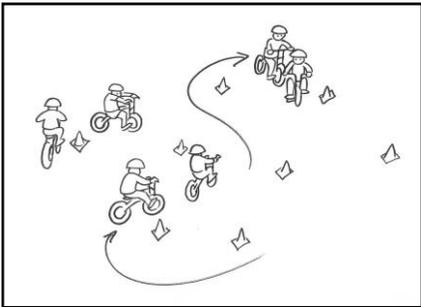
- Établir un code du passager de transport en commun : rester assis pendant le trajet, ne pas crier, ni jouer ; ne pas gêner l'accès aux portes, ne pas toucher aux dispositifs d'ouverture des portes ; ne pas distraire le chauffeur ; sacs et cartables sous les sièges ; si existence, attacher correctement la ceinture de sécurité

CYCLE
2 / 3



OBJECTIF DE FORMATION : Conduire un engin

Compétence : Adapter sa vitesse et sa trajectoire

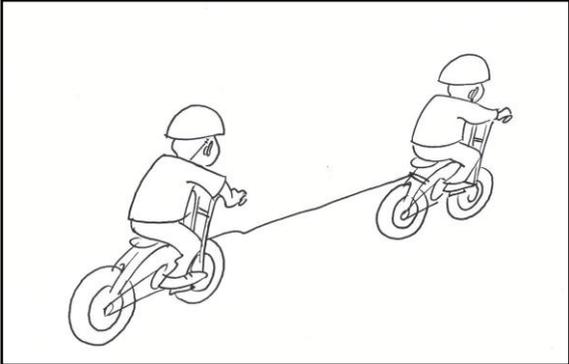
SUIVEZ LE GUIDE	DISPOSITIF	CONSIGNES	RELANCES
	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none">• Plateau délimité avec des repères dispersés (plots, coupelles, panneaux, feux tricolores...)  <p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none">• Plots ou coupelles• Panneaux, feux tricolores• Un engin roulant par élève <p>Organisation de la classe</p> <ul style="list-style-type: none">• Élèves par doublette : un meneur / un suiveur• Doublettes en dispersion	<p>Pour le meneur : Se déplacer librement sur le plateau en respectant les règles de circulation</p> <p>Pour le suiveur : Suivre les déplacements du meneur en maintenant l'écart</p> <ul style="list-style-type: none">• Changer régulièrement les rôles	<ul style="list-style-type: none">• Évoluer sur un tracé au sol (voir exemples pages 35,36)• Un meneur avec plusieurs suiveurs• Varier les vitesses au signal du meneur (signal visuel, signal sonore).• Varier le nombre, le type de panneaux• Ajouter des élèves piétons
<p>ÉLÉMENTS À FAIRE ÉMERGER AVEC LES ÉLÈVES</p> <ul style="list-style-type: none">• Anticiper, adapter son comportement aux autres usagers, à son (ses) partenaire(s) et aux contraintes du milieu• Transmettre l'information aux autres usagers et à son (ses) partenaire(s) (tendre le bras, signaler un dysfonctionnement : arrêt, difficulté à suivre, chute...)			

CYCLE
2/3



OBJECTIF DE FORMATION : Conduire un engin

Compétence : Je contrôle ma vitesse, mon équilibre, ma trajectoire

	DISPOSITIF	CONSIGNES	RELANCES
LE BRIN DE LAINE	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none">• Plateau délimité avec des repères dispersés (plots, coupelles, panneaux, feux tricolores...) ou piste d'éducation routière  <p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none">• Un vélo par élève• Les vélos sont reliés par un lien de faible résistance (grosse laine par exemple) d'environ 2 mètres de longueur, fixé au tube de selle du premier et au centre de la potence du second <p>Organisation de la classe</p> <ul style="list-style-type: none">• Par doublette : un meneur / un suiveur	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"><p>Se déplacer sans casser le brin de laine</p></div> <ul style="list-style-type: none">• Le suiveur n'a pas le droit de se mettre à la hauteur du meneur• Inverser les rôles <p>Temps 1 :</p> <ul style="list-style-type: none">• Sur un plateau permettant l'évolution libre <p>Temps 2 :</p> <ul style="list-style-type: none">• Sur une piste d'éducation routière, en respectant les règles de circulation	<ul style="list-style-type: none">• Imposer un parcours (cônes, tracé au sol...)• Varier la longueur du brin de laine• Augmenter le nombre de suiveurs
	<p>ÉLÉMENTS À FAIRE ÉMERGER AVEC LES ÉLÈVES</p> <ul style="list-style-type: none">• Anticiper, adapter son comportement à son partenaire, aux contraintes du milieu, et aux autres usagers• Comprendre la nécessité de respecter les distances de sécurité		

CYCLE
2/3



OBJECTIF DE FORMATION : Conduire un engin

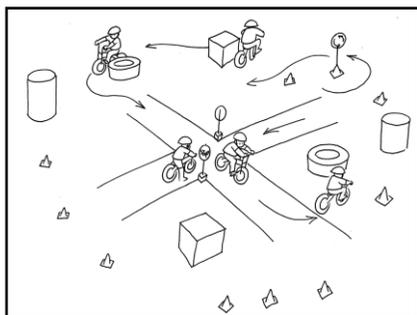
Compétence : Circuler parmi des obstacles mobiles en respectant les règles de circulation

PAS DE COLLISION

DISPOSITIF

Descriptif

- Plateau délimité, parsemé de panneaux, d'obstacles dont un tracé de carrefour(s)



Matériel

- Un engin roulant par élève
- Plots, panneaux

Organisation de la classe

- Classe entière en dispersion

CONSIGNES

Circuler en respectant les règles de circulation

- Éviter les obstacles
- Éviter les collisions

RELANCES

- Évoluer sur un tracé au sol (voir exemples pages ...)
- Varier la nature des panneaux du carrefour

ÉLÉMENTS À FAIRE ÉMERGER AVEC LES ÉLÈVES

- Connaître et respecter les règles de priorité
- Anticiper, adapter son comportement aux autres usagers, à son (ses) partenaire(s) et aux contraintes du milieu

CYCLE
3



OBJECTIF DE FORMATION : Conduire un engin

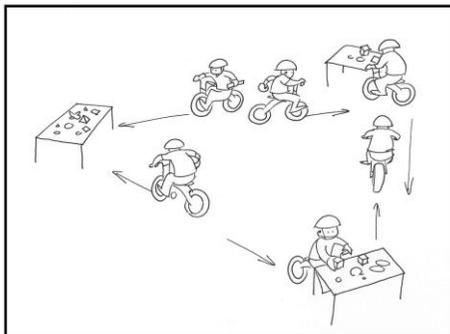
Compétence : Circuler parmi des obstacles mobiles

LE CAMP RUINÉ

DISPOSITIF

Descriptif

- Plateau délimité
- Trois camps équidistants. Un camp matérialisé par équipe
- Un trésor situé dans chaque camp (posé sur une table basse par exemple)



Matériel

- Un vélo par élève
- Des objets (soucoupes, foulards, quilles...), en nombre plus important que le nombre d'équipiers, pour composer le trésor

Organisation de la classe

- 3 équipes : une dans chaque camp

CONSIGNES

Être l'équipe qui réussit à vider son camp la première

- Chaque équipier transporte un par un les objets de son camp vers le camp adverse de son choix
- Tout joueur,
 - posant le pied au sol,
 - heurtant un autre joueur,doit reposer son objet dans son camp et en prendre un autre

RELANCES

- Varier la quantité, la taille des objets à transporter
- Augmenter la taille du terrain.
- Imposer un mode de transport (main droite, main gauche)
- Aménager le plateau avec des obstacles (cônes, cerceaux...)

ÉLÉMENTS À FAIRE ÉMERGER AVEC LES ÉLÈVES

- Savoir freiner, ralentir, lâcher une main
- Anticiper, adapter son comportement aux autres usagers, à son (ses) partenaire(s), à l'environnement

CYCLE 3		OBJECTIF DE FORMATION : Conduire un engin Compétence : Faire passer l'information dans un groupe de cyclistes
------------	---	---

LE PERTURBATEUR	DISPOSITIF	CONSIGNES	RELANCES
	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> • En milieu fermé (parc, bois, terrain de sport, cour...) • Parcours imposé <p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un vélo par élève <p>Organisation de la classe</p> <ul style="list-style-type: none"> • Classe entière • Par groupes de 6 élèves dont un élève perturbateur 	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">Se déplacer par équipe sur le parcours en restant groupé</div> <p>Pour l'élève perturbateur:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Simuler un incident au moment de son choix, sans rien dire (arrêt, ralentissement) <p>Pour les autres cyclistes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rouler à une allure soutenue et adaptée au groupe • Eviter de se retourner complètement • Informer le meneur de l'incident • S'arrêter collectivement dès que possible pour attendre le perturbateur 	<ul style="list-style-type: none"> • Parcours pouvant comporter des obstacles (ornières, véhicule en stationnement...) • Sans élève perturbateur, sur un circuit, l'adulte « donne une information » au passage du dernier cycliste. L'information donnée doit remonter vers le meneur
<p>ÉLÉMENTS À FAIRE ÉMERGER AVEC LES ÉLÈVES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyser les différents modes de fonctionnement dans chacun des groupes • Définir des règles de fonctionnement : utilisation de la voix (faire remonter l'information : contenu bref, précis...), gestes signalant un obstacle à venir, prendre l'information visuelle à l'arrière de temps en temps...) 			

CYCLE 3		OBJECTIF DE FORMATION : Conduire un engin Compétence: Je vérifie et j'utilise les équipements. Je vérifie les organes de sécurité de l'engin
------------	---	---

PARTIR EN TOUTE SÉCURITÉ	<p style="text-align: center;">DISPOSITIF</p> <p>Dispositif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans la cour de l'école <p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un vélo par groupe. Préalablement, l'enseignant aura déréglé un ou plusieurs accessoires : selle desserrée, chaîne déraillée, freins inefficaces • Un équipement de protection par groupe • Une feuille blanche par groupe <p>Organisation de la classe</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collectivement puis par groupes 	<p style="text-align: center;">CONSIGNES</p> <p>Temps 1 : Classe entière</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center; margin: 10px auto; width: 80%;">Établir la liste des accessoires à vérifier</div> <p>Temps 2 : En groupe</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center; margin: 10px auto; width: 80%;">Relever les anomalies constatées sur le matériel</div>	<p style="text-align: center;">RELANCES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Varier la nature des anomalies • Lister les anomalies qui interdisent l'utilisation du vélo (pneu usé, câble de frein effiloché, casque sans attache...) • Chaque groupe remet le matériel en conformité quand c'est possible
	<p>ÉLÉMENTS À FAIRE ÉMERGER AVEC LES ÉLÈVES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifier les éléments de sécurité avant une sortie : chaîne, guidon, pneus, freins, roues, pédales, réglage de selle, dispositif réfléchissant, sonnette, éclairage, casque et système de fermeture • Ne pas utiliser un matériel non-conforme • 		

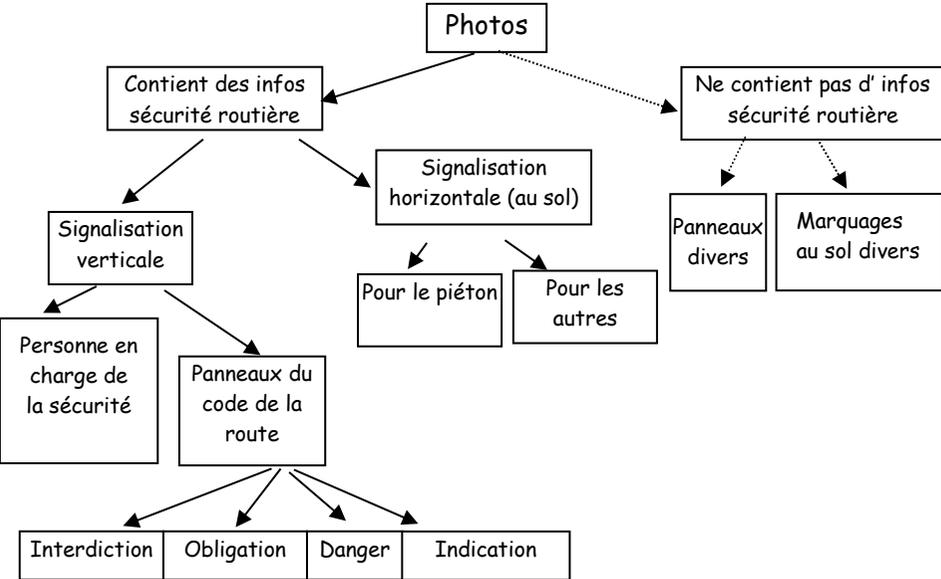
CYCLE 3		OBJECTIF DE FORMATION : Conduire un engin Compétence: Je respecte les règles du code de la route à vélo
------------	---	---

PARCOURS ROUTIER	DISPOSITIF	CONSIGNES	RELANCES
	<p style="text-align: center;"><i>Ne proposer cette situation qu'en fin d'unité d'apprentissage et après avoir vérifié la connaissance des règles du code de la route</i></p> <p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Circuit (1 Km maximum) autour de l'école comportant : signalisation horizontale et verticale, carrefours, passages protégés... <p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un vélo par élève • Un casque par élève <p>Organisation de la classe</p> <ul style="list-style-type: none"> • Classe entière, puis en groupe de 6 avec un accompagnateur 	<p>Temps 1 : Classe entière</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">Repérer, à pied, la signalisation, les lieux de regroupement possible, les lieux nécessitant une vigilance accrue</div> <p>Temps 2 : En groupe</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">Circuler, à vélo, en respectant les règles du code de la route</div> <ul style="list-style-type: none"> • Rouler en file • Se déplacer en respectant les règles de sécurité en groupe (voir textes sorties scolaires et code de la route déplacement en groupe pages) 	<ul style="list-style-type: none"> • Modifier le parcours pour varier les difficultés de circulation • Inverser le sens du parcours • Allonger le parcours • Circuler individuellement avec un adulte à chaque endroit stratégique (l'adulte valide le bon comportement et le respect des consignes et anticipe un éventuel comportement dangereux)
<p>ÉLÉMENTS À FAIRE ÉMERGER AVEC LES ÉLÈVES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être attentif à l'environnement et aux autres usagers • Respecter les règles du code de la route • Appliquer les règles de fonctionnement de la circulation en groupe 			

Tous CYCLES		OBJECTIF DE FORMATION : Comprendre et respecter les règles du code de la route Compétence : Reconnaître la forme et la couleur des panneaux
------------------------	--	--

LE JEU DES 4 FAMILLES	DISPOSITIF	CONSIGNES	RELANCES
	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px; text-align: center;"> <i>Adapter la difficulté et le niveau d'exigence en fonction du cycle</i> </div> <p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation à mettre en place lors d'un déplacement habituel de la classe (gymnase, bibliothèque, piscine...) <p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un appareil photo <p>Organisation de la classe</p> <ul style="list-style-type: none"> • Classe entière • Des adultes accompagnateurs 	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> Justifier l'existence d'un panneau en observant son environnement proche </div> <ul style="list-style-type: none"> • Repérer les différents panneaux rencontrés, les photographier avec leur environnement proche • Faire décrire aux élèves ce qu'ils observent. Se limiter aux formes et couleurs • Mettre en relation la forme et le couleur du panneau avec son environnement <p>Consignes de sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se déplacer en respectant les règles de circulation en groupe 	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des panneaux d'intersection et de priorité (cédez le passage, priorité à droite, stop...) • Identification des symboles des panneaux (vélo, piéton, vitesse, cyclomoteur, camion, animaux...) • Associer le panneau et la famille à laquelle il appartient à partir de plusieurs observations • Déterminer les 4 familles
<p>ÉLÉMENTS À FAIRE ÉMERGER AVEC LES ÉLÈVES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier la forme (rond, triangle, carré ou rectangle) et la couleur (rouge, bleu et blanc). • Identifier les 4 familles : DANGER (triangle bordé de rouge), INTERDICTION (rond bordé de rouge), OBLIGATION (rond à fond bleu) et INDICATION (carré ou rectangle) - Voir Tom et Lila dossier 5 			

<p>Tous CYCLES</p>		<p>OBJECTIF DE FORMATION : Comprendre et respecter les règles du code de la route</p> <p>Compétence : Dans la rue, identifier la signalisation propre à la sécurité routière</p>
---------------------------	---	--

	DISPOSITIF	CONSIGNES	RELANCES
<p>QUE ME DIT LA RUE ?</p>	<p style="text-align: center;"><i>Adapter la difficulté et le niveau d'exigence en fonction du cycle</i></p> <p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> Des photos ou des documents représentant une rue: <ul style="list-style-type: none"> ⇒ de l'espace proche de l'école ⇒ rencontrée en sortie scolaire ⇒ d'un milieu inconnu Photos rapportées par l'enseignant ou prises avec les élèves <p>Organisation de la classe</p> <ul style="list-style-type: none"> Classe entière Par groupes 	<p style="text-align: center;">Déterminer collectivement des critères et classer les photos</p> <p><u>Pour l'enseignant :</u> exemple d'arbre de choix à construire étape par étape avec les élèves</p>  <pre> graph TD Photos[Photos] --> Infos[Contient des infos sécurité routière] Photos -.-> NoInfos[Ne contient pas d'infos sécurité routière] Infos --> SignalisationVerticale[Signalisation verticale] Infos --> SignalisationHorizontale[Signalisation horizontale (au sol)] SignalisationVerticale --> Personne[Personne en charge de la sécurité] SignalisationVerticale --> PanneauxCode[Panneaux du code de la route] SignalisationHorizontale --> Piéton[Pour le piéton] SignalisationHorizontale --> Autres[Pour les autres] NoInfos -.-> PanneauxDivers[Panneaux divers] NoInfos -.-> Marquages[Marquages au sol divers] PanneauxCode --> Interdiction[Interdiction] PanneauxCode --> Obligation[Obligation] PanneauxCode --> Danger[Danger] PanneauxCode --> Indication[Indication] </pre>	<ul style="list-style-type: none"> Identifier plus précisément les panneaux après avoir déterminé les catégories Créer des panneaux régulant la vie de la classe, de l'école (interdiction de courir dans le couloir, de jeter des papiers ...)
<p>ÉLÉMENTS À FAIRE ÉMERGER AVEC LES ÉLÈVES</p> <ul style="list-style-type: none"> Distinguer dans la rue les éléments liés à la sécurité et organiser les informations visuelles collectées Connaître la signification des panneaux 			

Aide à la validation des compétences de l' Attestation de Première Éducation à la Route

Place des parents dans l'acquisition et la validation de certaines compétences de l'APER

L'éducation à la route ne peut se faire sans accorder une place importante aux parents.

L'école ne peut à elle seule proposer l'ensemble des situations d'apprentissage nécessaires à une éducation à la route.

Certains éléments de validation de l'A.P.E.R. ne sont pas entièrement évaluables dans la pratique de classe.

Les trois pages suivantes proposent, pour chacun des cycles, une fiche de validation à destination des familles. Elles permettent d'évaluer le comportement de l'enfant à l'extérieur de l'école. Pour que ces documents remplissent pleinement leur rôle, il convient de les accompagner préalablement d'une information des parents (par exemple, lors de la réunion de rentrée...)

Il revient à l'enseignant d'exploiter ces fiches renseignées pour compléter l'A.P.E.R.

Aide à la validation des compétences de
l'Attestation de Première Éducation à la Route

Document à distribuer aux familles

De la maternelle à la fin de l'école primaire, l'éducation à la route doit être une préoccupation à la fois pour l'école et pour les familles.

À la fin du C3, votre enfant doit être détenteur de l'A.P.E.R. (Attestation de Première Education à la Route) transmise au collège.

Votre collaboration est essentielle et s'avère indispensable pour valider certaines compétences.

*Nous vous demandons de remplir la grille ci-dessous, **en mettant une croix** lorsque votre enfant agit correctement.*

Cycle 1

Nom et Prénom de l'élève:

 Quand mon enfant est piéton	
 Il sait marcher sur le trottoir, accompagné d'un adulte	
 Il ne court pas sur le trottoir	
 Il ne joue pas sur le trottoir	
 Il marche le plus loin possible de la chaussée	
 Il sait traverser en donnant la main	

 Quand mon enfant est passager	
 Il attend l'autorisation de l'adulte pour monter et descendre du véhicule	
 Il monte et il descend côté trottoir	
 Il est assis sur un rehausseur et correctement attaché	
 Il ne gêne pas le conducteur	
 Il attend l'autorisation de l'adulte pour enlever sa ceinture	

Quelques rappels de réglementation et quelques recommandations :

- En campagne, on marche à gauche de la chaussée, face au danger (pour un groupe au-delà de 5 personnes, on marche à droite)
- Sur le trottoir, l'enfant marche côté mur
- De nuit, privilégier des vêtements clairs, réfléchissants
- Pour venir à l'école, privilégier le plus souvent possible la marche à pieds ou le vélo, plutôt que la voiture
- En voiture, jusqu'à 10 ans, l'enfant est assis attaché à l'arrière. Le rehausseur est obligatoire, sauf dans le cas où la taille de l'enfant est compatible avec le port de la ceinture de sécurité du véhicule
- Il est interdit de transporter un enfant de moins de 10 ans aux places avant d'un véhicule
- Le port du casque en vélo est fortement recommandé
- Jusqu'à 8 ans, un enfant est autorisé à rouler en vélo sur le trottoir
- La montée et la descente d'un véhicule s'effectuent prioritairement côté trottoir

Aide à la validation des compétences de
l'Attestation de Première Education à la Route

Document à distribuer aux familles

De la maternelle à la fin de l'école primaire, l'éducation à la route doit être une préoccupation à la fois pour l'école et pour les familles.

A la fin du C3, votre enfant doit être détenteur de l'APER (Attestation de Première Education à la Route) transmise au collège.

Votre collaboration est essentielle et s'avère indispensable pour valider certaines compétences.

*Nous vous demandons de remplir la grille ci-dessous, **en mettant une croix** lorsque votre enfant agit correctement.*

Cycle 2

Nom et Prénom de l'élève:

 Quand mon enfant est piéton	
 Il sait marcher seul dans la rue	
 Il ne court pas sur le trottoir	
 Il ne joue pas sur le trottoir	
 Il sait traverser sur un passage piétons	

 Quand mon enfant est passager
 Il sait monter et descendre du véhicule
 Il sait utiliser sa ceinture de sécurité
 Il ne gêne pas le conducteur
 Il est assis à l'arrière, sur un rehausseur et correctement attaché

 Quand mon enfant est à vélo, en trottinette ...
 Il roule prudemment sur le trottoir et les espaces piétons
 Il porte le casque correctement attaché
 Il ne roule pas seul sur la route

Quelques rappels de réglementation et quelques recommandations :

- En campagne, on marche à gauche de la chaussée, face au danger (pour un groupe au-delà de 5 personnes, on marche à droite)
- Sur le trottoir, l'enfant marche côté mur
- De nuit, privilégier des vêtements clairs, réfléchissants
- Pour venir à l'école, privilégier le plus souvent possible la marche à pieds ou le vélo, plutôt que la voiture
- En voiture, jusqu'à 10 ans, l'enfant est assis attaché à l'arrière. Le rehausseur est obligatoire, sauf dans le cas où la taille de l'enfant est compatible avec le port de la ceinture de sécurité du véhicule
- Il est interdit de transporter un enfant de moins de 10 ans aux places avant d'un véhicule
- Le port du casque en vélo est fortement recommandé
- Jusqu'à 8 ans, un enfant est autorisé à rouler en vélo sur le trottoir
- La montée et la descente d'un véhicule s'effectuent prioritairement côté trottoir

Aide à la validation des compétences de
l'Attestation de Première Education à la Route

Document à distribuer aux familles

De la maternelle à la fin de l'école primaire, l'éducation à la route doit être une préoccupation à la fois pour l'école et pour les familles.

A la fin du C3, votre enfant doit être détenteur de l'APER (Attestation de Première Education à la Route) transmise au collège. Votre collaboration est essentielle et s'avère indispensable pour valider certaines compétences.

Nous vous demandons de remplir la grille ci-dessous, **en mettant une croix** lorsque votre enfant agit correctement.

Cycle 3

Nom et Prénom de l'élève:



Quand mon enfant est piéton

Il sait se déplacer seul dans le quartier, dans le village

Il sait traverser la rue, la route

Il ne court pas sur le trottoir

Il ne joue pas sur le trottoir



Quand mon enfant est passager

Il sait monter et descendre seul du véhicule

Il sait s'installer (place, rehausseur éventuel, ceinture)

Il ne gêne pas le conducteur



Quand mon enfant est à vélo, en trottinette ...

Il ne roule pas sur le trottoir

Il porte le casque correctement attaché

Il sait rouler seul dans la rue, sur la route

Quelques rappels de réglementation et quelques recommandations :

- En campagne, on marche à gauche de la chaussée, face au danger (pour un groupe au-delà de 5 personnes, on marche à droite)
- Sur le trottoir, l'enfant marche côté mur
- De nuit, privilégier des vêtements clairs, réfléchissants
- Pour venir à l'école, privilégier le plus souvent possible la marche à pieds ou le vélo, plutôt que la voiture
- En voiture, jusqu'à 10 ans, l'enfant est assis attaché à l'arrière. Le rehausseur est obligatoire, sauf dans le cas où la taille de l'enfant est compatible avec le port de la ceinture de sécurité du véhicule
- Il est interdit de transporter un enfant de moins de 10 ans aux places avant d'un véhicule
- Le port du casque en vélo est fortement recommandé
- Jusqu'à 8 ans, un enfant est autorisé à rouler en vélo sur le trottoir
- La montée et la descente d'un véhicule s'effectuent prioritairement côté trottoir

Utilisations de la piste d'éducation routière

La piste d'éducation routière se compose de panneaux de signalisation du code de la route et de plans d'aménagements.

Les panneaux

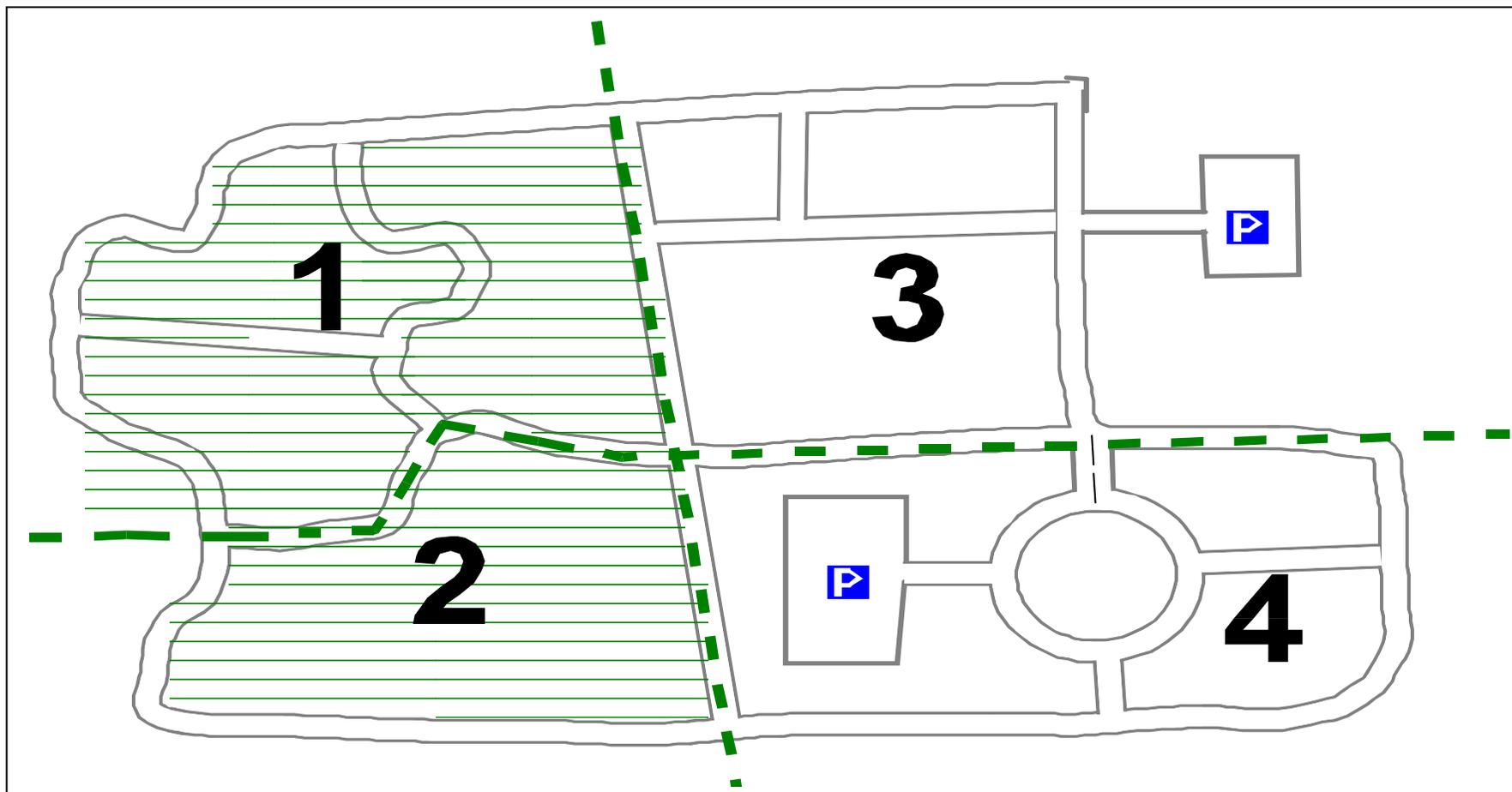
										
4 exemplaires	1+1 exemplaires	2 +1 exemplaires	2 exemplaires	1 exemplaire	3 exemplaires	1 exemplaire	1+1 exemplaires	1 exemplaire	1 exemplaire	1 exemplaire
Feu tricolore	Sens interdit	Stop	Interdiction de tourner à gauche	Interdiction de tourner à droite	Céder le passage	Route prioritaire	Priorité à droite au croisement	Sens unique	Obligation de tourner à droite	Parking

Les plans

- ⇒ Les plans (voir pages 35,36) correspondent à des tracés d'aménagements réalisables dans une cour de récréation. Le plan global, tel qu'il figure page 35, est composé de 4 parties. Chacune d'elles peut être utilisée seule, ou conjointement avec tout ou partie des autres (tenir compte des contraintes locales : superficie et aménagement de la cour). Les zones 1 et 2 proposent des parcours plutôt ruraux, les zones 3 et 4 proposent des parcours plutôt urbains.
- ⇒ Ces aménagements au sol peuvent être installés soit à demeure sous forme de tracé à la peinture, soit ponctuellement sous forme de tracé à la craie, de matérialisation avec des plots, de la rubalise, des cordes, etc. Pour permettre des évolutions et des croisements sans risques de plusieurs cyclistes, prévoir des tracés de 2,5 à 3 mètres de large.
- ⇒ Les propositions d'aménagements (page 36) ne sont que des exemples. Les tracés en jaune correspondent à des liaisons nécessaires pour une utilisation de la zone seule. Elles permettent de fermer les circuits (les supprimer pour une utilisation avec d'autres zones).
- ⇒ L'enseignant peut utiliser la piste telle qu'elle. Toutefois, l'activité est plus riche si les élèves sont amenés à créer eux-mêmes leurs propres aménagements. Il en découle une réflexion sur la présence d'une signalisation adaptée. Par exemple, la présence ou non d'un panneau STOP est liée à la dangerosité d'un carrefour : visibilité, densité de circulation ... Ces critères justifient les choix effectués. Ainsi, les élèves prennent conscience de la pertinence de la signalisation dans leur vie quotidienne et de la nécessité de la respecter.
Le tracé vierge page 37 peut servir de base à ce travail. On peut aussi partir de plans existants : les abords de l'école, le plan du village ...

Proposition de plan d'une piste d'éducation routière

- 🚲 Ce plan correspond à une proposition de tracé d'une piste permanente dans une cour d'école. À chaque école de l'adopter en fonction des particularités locales. Chaque zone (1, 2, 3 ou 4) de la piste peut être utilisée seule ou jumelée avec une ou plusieurs autres zones.
- 🚲 Ce tracé peut être aménagé à l'aide du matériel mis à disposition dans les circonscriptions.
- 🚲 Dans le cadre d'une utilisation simultanée par des cyclistes et des piétons, prévoir des passages piétons matérialisés

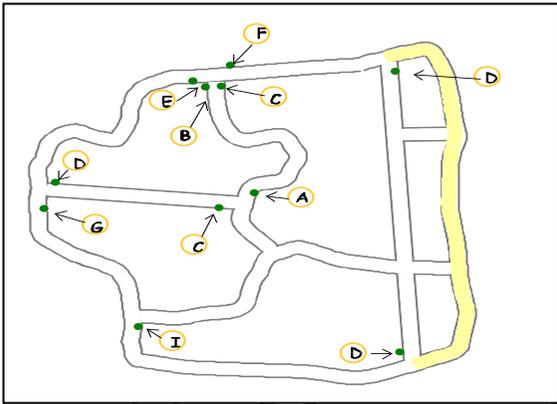


Quelques propositions d'aménagement de la piste d'éducation routière

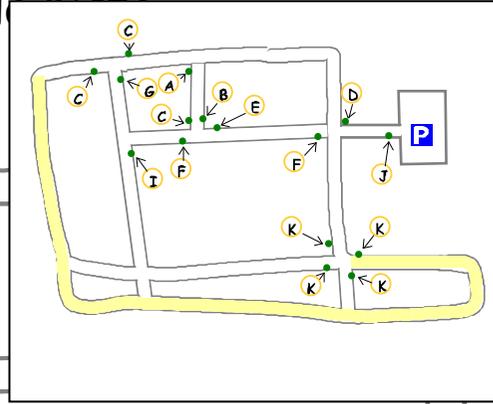
ZONE 1

ZONE 3

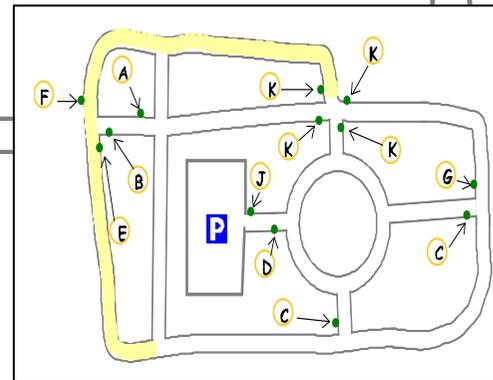
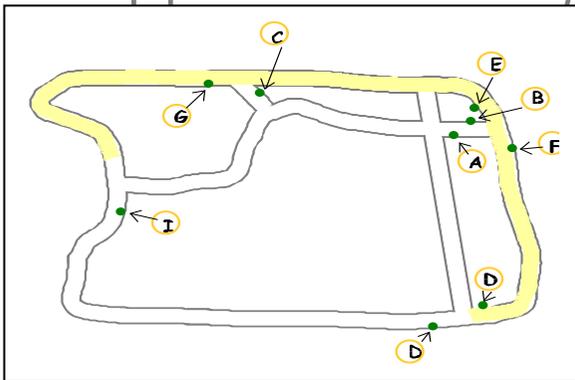
Tracé vierge de l'ancien



Panneau	Nbre
A	
B	Sens interdit 1
C	Céder le passage 2



Panneau	Nbre
A	Sens unique 1
B	Sens interdit 1
C	Céder le passage 3



Quelques documents exploitables en classe

Mallette de circonscription Sécurité routière

- CODOROUTE JEUNESSE - Livret bleu
Tous cycles
Thèmes abordés : le piéton, le passager, le cycliste, les panneaux
Cahier de travaux pratiques : coloriations, tracés, gommettes ...
- CODOROUTE JEUNESSE - Livret jaune Prévention MAIF - Écolauto
Cycles 2 et 3
Thèmes abordés : le piéton, le cycliste, la signalisation
Textes et documents d'observation et de réflexion
- 📺 ENFANT PASSAGER DE VOITURE - LÉO ET MARGOT - Casette Vidéo
Tous cycles
Durée : 2 séquences de 4 minutes environ
Thèmes abordés : La ceinture de sécurité, le siège adapté, la vitesse
Points de vue du petit garçon et de la petite fille
- 👤 MAX DANS LA RUE - Casette Vidéo
Tous cycles
Multiples séquences de 2 à 3 minutes exploitables séparément
Durée totale : 45 minutes
- 🚲 LES VÉLOS DE L'AVENTURE - Casette Vidéo
Cycle 3
Multiples séquences de 2 à 3 minutes pouvant être exploitées séparément
Durée totale : 1 heure 15

Autres documents

- LES INSÉPARABLES - CD ROM MAIF
Cycle 3
Thèmes abordés : les déplacements en voiture, en bus, à pied et en roller, le code de la route, les notions de secourisme
Tests pouvant être personnalisés pour chaque élève
- COFFRET TOM ET LILA - CD ROM, affiches, fiches d'exercices
Tous cycles
Thèmes abordés : l'enfant piéton, le code de la route
15 dossiers

ATTESTATION DE PREMIÈRE ÉDUCATION À LA ROUTE

Cachet de l'école

Nom de l'élève : Prénom :

Savoirs, savoir-faire travaillés <i>Les savoir et savoir-faire énoncés dans ce tableau renvoient au document "Attestation de Première Éducation à la Route". Les cases blanches désignent les cycles au cours desquels ils doivent être acquis. Les cases grisées indiquent la possibilité de poursuivre le travail au cours des cycles suivants, les cases noircies marquent les cycles qui ne sont pas concernés.</i>	VALIDATION DE FIN DE CYCLE					
	1		2		3	
	Élève	Maître	Élève	Maître	Élève	Maître

Quand je suis piéton...

Je me déplace sur le trottoir

- Dans la rue, je sais regarder						
- Dans la rue, je sais écouter						
- Je reconnais et je nomme les différents espaces, les véhicules et les usagers						

Je sais marcher sur le trottoir

- accompagné(e)						
- non accompagné(e)						

Je traverse une chaussée

- Je sais que je ne dois pas traverser une chaussée seul(e) : je sais traverser en donnant la main.						
- Je sais traverser une chaussée seul(e)						
- Je sais traverser à un carrefour.						
- Je sais traverser à un rond-point.						
- Je sais faire traverser une personne.						

Je vis dans un espace complexe

Dans un environnement proche :

- Je sais identifier les dangers.						
- Je reconnais les espaces de jeux et les espaces de circulation.						
- Je sais me déplacer à pied dans mon quartier ou mon village.						

Dans un environnement non familier :

- Je sais identifier les dangers.						
- Je sais organiser mon trajet.						
- Je sais utiliser un plan, une carte.						
- Je connais les règles du code de la route.						
- Je sais donner l'alerte en cas d'accident.						
- Je connais les principes simples de secourisme.						

Quand je suis passager...

- Je sais monter et descendre d'un véhicule.						
- Je ne gêne pas le conducteur.						
- Je sais pourquoi je dois être retenu(e) (ceinture, siège).						
- Je sais comment je dois être retenu(e).						
- Je sais utiliser ma ceinture de sécurité.						
- Je connais et je respecte le code du passager du véhicule particulier.						
- Je connais et je respecte le code du passager deux roues.						
- Je respecte les consignes de l'adulte dans un transport scolaire.						
- Je connais et je respecte le code du passager de transport en commun.						
- J'adopte l'attitude qui convient sur une zone d'attente.						

Quand je roule...

- Je sais rouler prudemment sur le trottoir et les espaces piétons.						
- Je roule dans l'espace de circulation correspondant à l'engin que j'utilise.						
- Je contrôle ma vitesse, mon équilibre, ma trajectoire.						
- Je sais rouler en tenant compte des autres.						
- Je sais rouler en groupe.						
- Je demande et j'utilise les équipements de protection.						
- Je vérifie et j'utilise les équipements.						
- Je vérifie les organes de sécurité de l'engin.						

Je connais les règles du code de la route :

- Je connais les espaces de circulation où je ne dois pas rouler.						
- Je sais rouler à droite.						
- Je connais la signification de la signalisation (feux et panneaux).						
- Je connais l'ordre de passage aux intersections.						
- Je signale à temps mes intentions de changement de direction.						
- Je respecte ces règles de code de la route.						

Attestation attribuée(1) - non attribuée (1) à l'élève en Conseil des maîtres de Cycle 3 le

(1) Rayer la mention inutile

La Directrice - Le Directeur de l'École



TEXTES ET RECOMMANDATIONS

Sortie scolaire à vélo sur route

(Extraits EduSarthe « Organiser les sorties »)

Sortie scolaire sur un parcours croisant ou empruntant (même partiellement) des voies réservées à la circulation automobile.

PROCÉDURES OBLIGATOIRES

Textes de référence	<ul style="list-style-type: none">• Circulaire n°99-136 du 21/09/1999 MEN• NS n°84-027 du 13/01/84 (la bicyclette pour les déplacements en groupe)• Code de la route (cf. Essai de Réponses : la bicyclette à l'école)<ul style="list-style-type: none">- règles relatives à la circulation spéciale aux cyclistes : R198-R190-R191,- règles relatives à l'équipement des bicyclettes : R193-R194-R195-R196-R197-R198
Autorisations	<ul style="list-style-type: none">• Du directeur d'école• Pour les sorties facultatives : information écrite obligatoire donnée aux familles sur le jour, le lieu et l'horaire, plus accord daté et signé des parents ou tuteurs légaux
Information	<ul style="list-style-type: none">• Dans tous les cas de sorties, les familles doivent être précisément informées des conditions dans lesquelles elles sont organisées• L'activité s'intègre obligatoirement dans le cadre du projet d'école• Information à l'IEN
Assurances	<ul style="list-style-type: none">• L'assurance est recommandée pour les accompagnateurs et les intervenants bénévoles• Cas particulier de la bicyclette utilisée comme moyen de déplacement pour se rendre sur un lieu d'activité<ul style="list-style-type: none">- autorisé exclusivement au cycle 3- assurance spécifique obligatoire pour les élèves
Taux minimum d'encadrement	<ul style="list-style-type: none">• Lorsque la bicyclette est utilisée comme moyen de déplacement (note de service n°84-027 du 13 janvier 1984) ou dans le cadre de l'éducation à la sécurité routière (circulaire n°87-287 du 25 septembre 1987) aucune qualification particulière n'est exigée pour les intervenants. En revanche, le taux minimum d'encadrement renforcé pour le cyclisme sur route est exigé :<ul style="list-style-type: none">⇒ Jusqu'à 12 élèves, le maître de la classe plus un intervenant, qualifié ou bénévole agréé ou un autre enseignant⇒ Au-delà de 12 élèves, un intervenant, qualifié ou bénévole agréé ou un autre enseignant supplémentaire pour 6 élèves
Qualification	<ul style="list-style-type: none">• Le maître peut enseigner cette activité qui se déroule sous sa responsabilité et il doit être assisté par un intervenant extérieur qui doit être agréé par l'Inspecteur d'Académie et autorisé par le directeur d'école⇒ Intervenants rémunérés : B.E.E.S. ACTIVITÉS DU CYCLISME. E.T.A.P.S. pouvant justifier d'une compétence dans l'activité BESAAPT pouvant justifier d'une compétence dans l'activité⇒ Intervenants bénévoles : Vérification de qualification suite à un stage sous la responsabilité des IEN
Sécurité	<ul style="list-style-type: none">• Port d'un casque protecteur conforme aux normes en vigueur, obligatoire• Vélo conforme aux normes en vigueur du code de la route



RECOMMANDATIONS PÉDAGOGIQUES

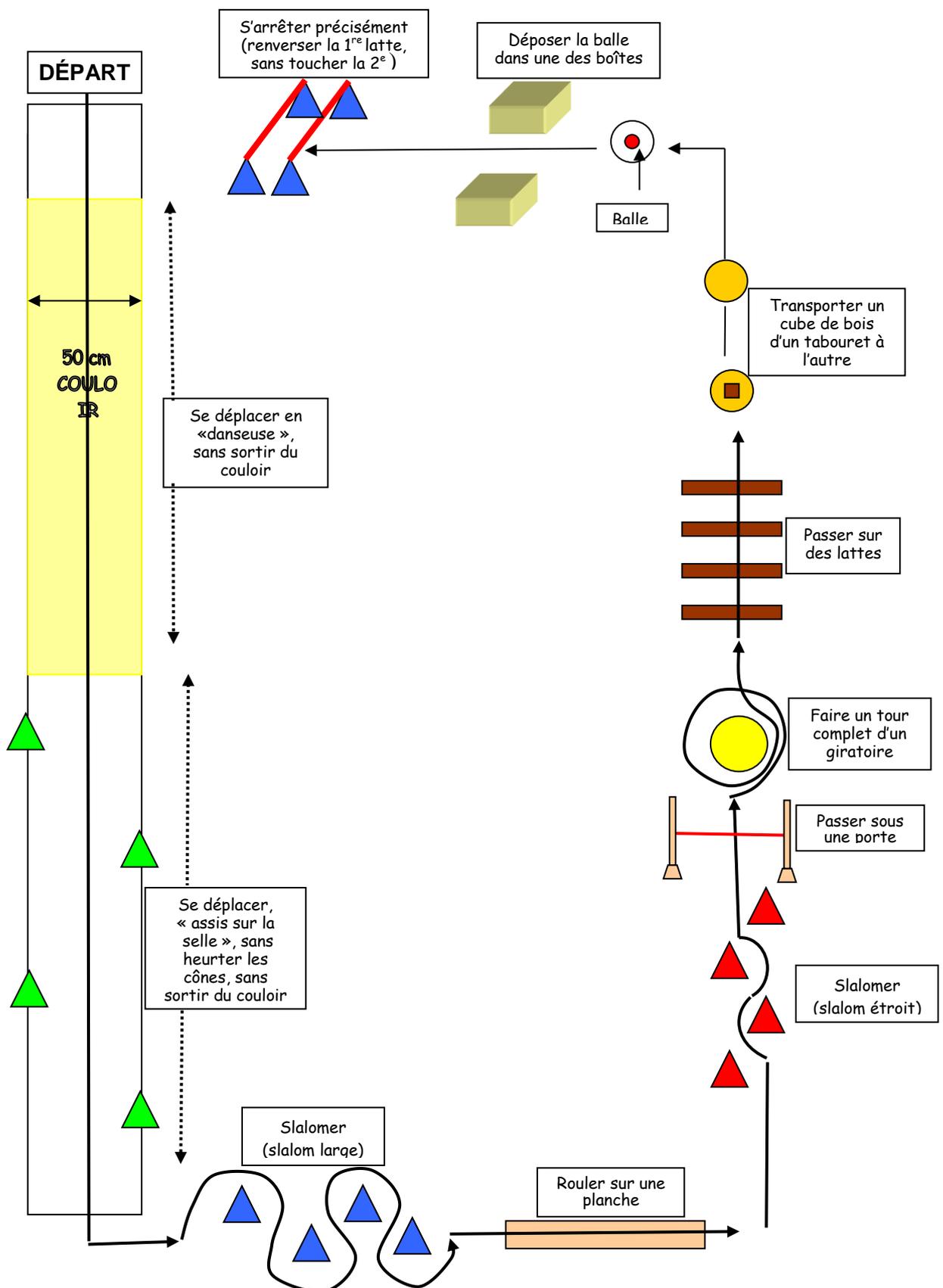
(Extraits EduSarthe « Organiser les sorties »)

C1	
C2	Sur sites protégés et aménagés
C3	Sur voies publiques

Lieux d'activités	<ul style="list-style-type: none"> • Les sorties sur la voie publique ne peuvent être organisées qu'au cycle 3 • Proscrire les routes à grande circulation
Conditions matérielles	<ul style="list-style-type: none"> • Vélos en bon état (pneus, freins...) et adaptés à la taille des enfants • Une trousse de réparation • Tenue vestimentaire adaptée à l'activité et aux conditions climatiques - gants recommandés • Prévoir boissons et aliments énergétiques
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir un itinéraire adapté aux capacités des enfants et excluant les routes dangereuses • Reconnaître l'itinéraire peu de temps avant la sortie • Prévoir un itinéraire de substitution • Prévoir un accès facile à des points de secours et d'alerte • Prévoir les n° de téléphone d'urgence et de l'école • Se renseigner sur les prévisions météorologiques (annulation possible) • Sur route, la distance à respecter entre chaque groupe d'élèves doit être suffisante, pour permettre à un véhicule de s'intercaler entre chaque groupe • Prévoir 1 trousse de secours et si possible, un téléphone portable par groupe • Sur route, prévoir un véhicule accompagnateur avec feux de détresse allumés, placé derrière les groupes (protection, vélo de secours...)
Proposition d'organisation pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des groupes homogènes de 6 élèves maximum, avec un adulte à l'arrière ou remontant le groupe selon les circonstances • Placer un élève à l'avant capable d'imprimer un rythme adapté au groupe • Prévoir entre les cyclistes des intervalles réguliers adaptés au terrain • Prévoir des regroupements réguliers de l'ensemble des groupes à des endroits reconnus le permettant
Remarques	<ul style="list-style-type: none"> • Cette activité nécessite une préparation particulière : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Passage de tests de maniabilité spécifique : avant la sortie, s'assurer de la compétence des enfants. (parcours maniabilité page 42) ⇒ Étude de la carte avec les élèves, choix d'itinéraires ⇒ Connaissance de la signalisation et circulation routière (respect des priorités, traversées aux feux, aux stops...) ⇒ Préparation du matériel (cyclotechnie)
Accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> • En plus du personnel d'encadrement, pour l'accompagnement des élèves, le maître peut être assisté d'adultes bénévoles, après autorisation du directeur (pas de demande d'agrément)
Documentation pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> • Revue E.P.S., Revue E.P.S.1., Revue EPS 1 « Cyclisme à l'école » • EduSarthe « Les engins roulants » • Essai de réponses : « La bicyclette à l'école » • La sécurité routière à l'école élémentaire C1 - C2 - C3, MEN
Personne ressource	<ul style="list-style-type: none"> • Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'équipe de circonscription

PARCOURS MANIABILITÉ

(Extraits EduSarthe « Organiser les sorties »)



Code de la route et réglementations (piéton, passager et cycliste)



L'enfant piéton

Définition du piéton :

- ‡ Le code de la route définit le piéton comme une personne qui circule à pied sur la chaussée.
- ‡ Sont considérés comme piétons :
 - ⇒ les personnes qui conduisent une voiture d'enfant, de malade ou d'infirmes, ou tout autre véhicule de petite dimension sans moteur ;
 - ⇒ les personnes qui conduisent à la main une bicyclette ou un cyclomoteur ;
 - ⇒ les handicapés dans les chaises roulantes mues par eux-mêmes ou circulant à l'allure du pas.
- ‡ Juridiquement, les usagers rollers sont assimilés aux piétons.

Circulation des piétons :

Piéton seul :

- ‡ Hors agglomération et sauf si cela est de nature à compromettre leur sécurité ou sauf circonstances particulières, ils doivent se tenir près du bord gauche de la chaussée dans le sens de leur marche. Lorsqu'ils empruntent la chaussée, les piétons doivent circuler près de l'un de ses bords. (*Article R412-36*). Les personnes poussant à la main un cycle, un cyclomoteur ou une motocyclette doivent circuler près du bord droit de la chaussée dans le sens de leur marche.
- ‡ Lorsqu'une chaussée est bordée d'emplacements réservés aux piétons ou normalement praticables par eux, tels que trottoirs ou accotements, les piétons sont tenus de les utiliser, à l'exclusion de la chaussée (*Article R412-34*). Les enfants de moins de huit ans qui conduisent un cycle peuvent également les utiliser, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police, à la condition de conserver l'allure du pas et de ne pas occasionner de gêne aux piétons.

Piétons en groupes :

- ‡ Pour les petits groupes (2 à 4), se déplacer en colonne par un, à gauche, sans jamais empiéter sur la chaussée (face aux phares la nuit), sauf si cela est de nature à compromettre leur sécurité ou sauf circonstances particulières,
- ‡ Pour les groupes plus importants, se déplacer en colonne par deux sur le bord droit de la chaussée. Lorsque le groupe est supérieur à 20, le fractionner en équipes de 12 à 16, animateurs compris, et se déplacer en laissant 50 mètres d'intervalle entre elles.

Traversée des piétons

- ‡ Tout conducteur est tenu de céder le passage aux piétons régulièrement engagés dans la traversée d'une chaussée (*Article R415-11*).
- ‡ Les piétons doivent traverser la chaussée en tenant compte de la visibilité ainsi que de la distance et de la vitesse des véhicules.
- ‡ Ils sont tenus d'utiliser, lorsqu'il en existe à moins de 50 mètres, les passages prévus à leur intention (*Article R412-37*).
- ‡ Aux intersections à proximité desquelles n'existe pas de passage prévu à leur intention, les piétons doivent emprunter la partie de la chaussée en prolongement du trottoir. Hors des intersections, les piétons sont tenus de traverser la chaussée perpendiculairement à son axe (*Article R412-39*).
- ‡ Lorsque la traversée d'une chaussée est réglée par ces feux, les piétons ne doivent s'engager qu'au feu vert. Les feux de signalisation lumineux réglant la traversée des chaussées par les piétons sont verts ou rouges et comportent un pictogramme (*Article R412-38*).
- ‡ Lorsque la traversée d'une chaussée est réglée par un agent chargé de la circulation, les piétons ne doivent traverser qu'à son signal. Il est interdit aux piétons de circuler sur la chaussée d'une place ou d'une intersection à moins qu'il n'existe un passage prévu à leur intention leur permettant la traversée directe. Ils doivent contourner la place ou l'intersection en traversant autant de chaussées qu'il est nécessaire.

L'enfant passager

En véhicule léger (voiture)

- ☒ Chaque occupant d'un véhicule doit être confortablement installé et bien attaché avec une ceinture dans un dispositif approprié à sa morphologie. Pour les enfants : un lit nacelle adapté, un siège ou un rehausseur homologué ; pour les plus grands (plus de 10 ans) : la seule ceinture de sécurité. (*Article R53-1*).
- ☒ Il est indispensable d'utiliser des dispositifs spécialement adaptés à la taille et au poids de l'enfant et de respecter scrupuleusement les conseils de mise en place
- ☒ L'enfant (moins de 36 kg) ne peut généralement pas encore s'asseoir dans de bonnes conditions de confort et d'équilibre sur la banquette arrière de la voiture.. Le rehausseur permet de positionner correctement la ceinture adulte, passée sous les accoudoirs du rehausseur, et d'éviter ainsi que l'enfant ne passe sous la ceinture.
- ☒ Pour les enfants de moins de 10 ans dont la taille le permet, la réglementation en vigueur accepte le port de la seule ceinture de sécurité équipant le véhicule. L'enfant est installé à l'arrière de la voiture. (Un enfant de moins de 10 ans est désormais autorisé à voyager à l'avant avec un dispositif spécifique de retenue lorsque les places arrière ne sont pas équipées de ceinture de sécurité)
- ☒ Un enfant de moins de 10 ans qui emprunte les transports publics organisés dans des véhicules légers, notamment dans le cadre scolaire, doit obligatoirement être installé avec un système de retenue pour enfant.
- ☒ Faire toujours descendre l'enfant passager de voiture, côté trottoir.

En transport en commun :

- ☒ Dans le cadre d'un service régulier public à l'intérieur du périmètre de transports urbains :
 - ⇒ Les enfants peuvent être transportés debout dans les autobus circulant à l'intérieur du périmètre de transports urbains (*Arrêté du 29 août 1984, art. 7*)
- ☒ Dans le cadre d'un service spécialement affrété :
 - ⇒ Dans les véhicules de transport en commun d'enfants est appliquée une règle d'équivalence des sièges, dite des sièges mixtes. Ces véhicules comportent des banquettes qui peuvent accueillir indifféremment deux adultes ou trois enfants, sans limite de périmètre de circulation. Cette règle ne s'applique pas dans les autocars équipés de ceintures de sécurité.
 - ⇒ L'utilisation d'un système homologué de retenue pour les enfants de moins de dix ans n'est pas obligatoire dans les véhicules de transport en commun.

L'enfant cycliste

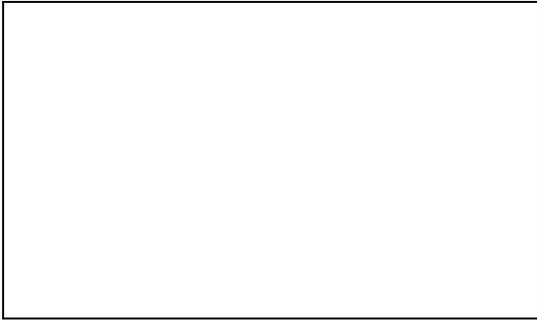
- ☞ Tout cycle doit être muni, de jour comme de nuit, d'un ou de plusieurs dispositifs réfléchissants de couleur rouge visibles de l'arrière, de dispositifs réfléchissants visibles latéralement et d'un dispositif réfléchissant de couleur blanche visible de l'avant (*Article R.196*).
- ☞ Les pédales des cycles doivent comporter des dispositifs réfléchissants orange (*Article R.198*).
- ☞ Tout cycle doit être muni d'un appareil avertisseur constitué par un timbre ou un grelot dont le son peut être entendu à 50 mètres au moins. L'emploi de tout autre signal sonore est interdit.
- ☞ Les cyclistes ne doivent jamais rouler à plus de deux de front sur la chaussée. Ils doivent se mettre en file simple dès la chute du jour et dans tous les cas où les conditions de la circulation l'exigent, et notamment lorsqu'un véhicule volant les dépasser annonce son approche. Il est interdit aux cyclistes de se faire remorquer par un véhicule (*Article R.189*).
- ☞ Pour les conducteurs de cycles à deux ou trois roues, l'obligation d'emprunter les bandes ou pistes cyclables est instituée par l'autorité investie du pouvoir de police après avis du préfet. Lorsque la chaussée est bordée de chaque côté par une piste cyclable, les utilisateurs de cette piste doivent emprunter celle ouverte à droite de la route, dans le sens de la circulation.
- ☞ Les conducteurs de cycles peuvent circuler sur les aires piétonnes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police, à la condition de conserver l'allure du pas et de ne pas occasionner de gêne aux piétons (*Article R.190*).

CYCLE



OBJECTIF DE FORMATION :

Compétence:

	DISPOSITIF	CONSIGNES	RELANCES
	<p>Dispositif</p> <p>Matériel</p> <p>Organisation de la classe</p>		
	<p>ÉLÉMENTS À FAIRE ÉMERGER AVEC LES ÉLÈVES</p>		